Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 18

Artikel: L'enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles de la Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041285

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIIme ANNÉE. N° 18. 15 NOVEMBRE 1914.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE. — *L'enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles de la Suisse. — Impressions de voyages (suite et fin). — Cercles d'études (suite et fin). — Travaux pratiques. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.*

L'enseignement des travaux à l'aiguille

DANS LES ÉCOLES DE LA SUISSE [1]

Au XVIIme siècle déjà un écrivain affirmait que la femme est aussi bien douée intellectuellement que l'homme. Compliment ou ironie ? On ne sait ; mais peu importe ! Cette formule, malgré son outrance, ne saurait surprendre à une époque où l'instruction et l'éducation des deux sexes sont presque similaires.

A l'école primaire, on a unifié les programmes des études destinées aux garçons et aux filles. L'école secondaire admet l'équivalence des matières enseignées à l'un et à l'autre sexe et les exigences des épreuves de fin d'études normales

[1] Extrait du *Recueil de monographies pédagogiques,* publié à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, Berne 1914. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

tendent à placer au même niveau, les aspirants au diplôme d'instituteur et d'institutrice. Des gymnases et des lycées sont créés pour les jeunes filles qui peuvent aussi recevoir dans des cours spéciaux une formation professionnelle. L'Université même exerce sur elles une attraction de plus en plus marquée puisque, selon une récente statistique, près du quart des élèves qui suivent les cours suisses d'instruction supérieure appartiennent au sexe féminin. Plusieurs y prennent des grades académiques et ne se laissent point rebuter par les hautes spéculations scientifiques et littéraires.

Vainement les amis du « bon vieux temps » gémiront sur les conséquences de cette évolution et s'effrayeront de l'intrusion de la femme dans un domaine qui, naguère, apparaissait comme ne devant être jamais de son ressort. Ne discutons pas sur le degré de puissance créatrice de la femme ou le succès de son rôle d'émule de l'homme dans les activités intellectuelles supérieures. Nous inclinant devant les faits, convenons en toute justice qu'à tenter d'égaler l'autre sexe en science et en littérature, les femmes n'abandonnent rien de leur mission sociale et comprennent toujours mieux qu' « elles ont à faire quelque chose de plus grand, car c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent au monde : un honnête homme, une honnête femme ». (Joseph de Maistre.)

Et la preuve de cet état d'âme, de cette juste compréhension des devoirs qui incombent à la femme, on la verra dans les efforts multipliés un peu partout pour renforcer l'enseignement de l'économie domestique et des ouvrages du sexe. Quelles femmes voudraient, sous prétexte d'un nivellement radical des programmes, retrancher les travaux féminins des plans d'études ? Toutes, au contraire, réclament l'accomplissement de cette partie de l'enseignement dans les écoles féminines et son perfectionnement technique et didactique. C'est à cette préoccupation qu'est due la création de cours d'économie domestique dans les classes secondaires, normales et même gymnasiales, de classes ménagères dont le développement est si rapide ; c'est encore cette tendance qui a provoqué maintes propositions récentes en faveur de l'admission dans les programmes universitaires d'un enseignement supérieur de sciences pratiques correspondant aux aptitudes plus spéciales de la femme.

Les progrès réalisés dans l'enseignement des travaux à l'aiguille sont incontestables et il n'est aucun pays qui ne

se réjouisse d'un développement aussi heureux que bienfaisant. Pour nous en rendre compte, reportons-nous aux débuts de l'école populaire et voyons comment on entendait alors la préparation de la jeune fille à son futur rôle dans la famille et dans la société. L'histoire de l'enseignement des ouvrages manuels n'a jamais été écrite, cependant elle offrirait un intérêt assez vif

Pour tenter quelque amant des loisirs studieux.

On ne peut songer à l'introduire dans le cadre limité d'une monographie ; mais, sans remonter à Fénelon, à Mme de Maintenon ou à Marie-Thérèse d'Autriche, qui furent des précurseurs de l'enseignement féminin, il suffira de dire que dès qu'une institutrice s'est trouvée en présence de jeunes filles à instruire, elle a entrevu bien vite l'importance des travaux manuels et la nécessité d'y exercer les élèves. En ce domaine, Pestalozzi devait faire entendre sa voix autorisée ; aussi les occupations manuelles de l'institution d'Yverdon rappellent la haute estime où les tenait l'illustre pédagogue. Frœbel devait entrer dans la même voie et le Père Girard s'est révélé aussi grand éducateur en s'intéressant à la formation pratique de la jeune fille qu'en publiant son admirable cours méthodique de langue maternelle. Dans un mémoire présenté le 24 janvier 1817 à la classe de morale et d'éducation de la Société économique, ce bon religieux, mettant en pratique ses idées pédagogiques, soumettait une combinaison ingénieuse de l'instruction et du travail à la fabrique de bienfaisance de Fribourg. Il célébrait les mérites de l'œuvre qui encourageait le travail des mains. « A lui seul le travail, disait-il, donne à la vie le pli de l'honnêteté, et une jeune fille qui en a pris l'habitude dès l'enfance a reçu le premier élément de la vertu et un puissant antidote contre le vice. » Aussi, renversant l'idée fondamentale de la maison de bienfaisance, le moine progressiste proposait d'en faire une école pratique. « Voilà donc un atelier transformé en institut d'autant plus parfait que les ouvrages sont une partie essentielle de l'éducation des filles. »

Obéissant peut-être à la suggestion du Père Girard, les pouvoirs publics fribourgeois édictaient un règlement du 14 juin 1823 où on lit : « Dans les écoles de filles qui, dans la suite, ne devront être confiées qu'à des personnes du sexe, on continuera les ouvrages avec l'instruction. » Et du règlement de 1826 nous extrayons : « Quant à l'habileté des aspirantes dans les ouvrages de leur sexe, le Pasteur

les fera examiner sur chaque espèce d'ouvrage qu'elles seront appelées à enseigner, par des personnes qui s'y connaissent. »

Ailleurs aussi et parallèlement se produisait un développement identique. Une notice due à M. l'inspecteur Gobat, destinée au cours d'instruction professionnelle pour maîtresses d'école de travail ouvert à Delémont, le 14 juillet 1913, donne un excellent historique des écoles d'ouvrage, dans le canton de Berne. L'origine de ces classes remonte à la loi de 1835. Facultative, la fréquentation y était faible et l'enseignement s'y trouvait contrarié par les leçons données aux garçons en même temps et dans un unique local. Dès 1862, Berne avait fait un pas nouveau et, par sa loi de 1864, décrété obligatoire pour toutes les écoles, l'enseignement des ouvrages féminins. Un manuel d'instruction à l'usage des leçons de couture fut publié inaugurant ainsi ses directions : « Il importe que l'enseignement de cette branche qui doit être considérée comme la plus essentielle de l'instruction de la femme, soit donné avec discernement et méthode. » La loi de 1898 qui régit actuellement les classes de travail assura le succès de l'enseignement bernois dans ce domaine.

De telles décisions pourraient être rappelées à l'occasion de l'introduction obligatoire des travaux manuels dans les programmes des divers cantons. Mais on ne saurait s'hypnotiser à la contemplation du passé. Le personnel enseignant est un corps d'avant-garde ; aussi bien, est-ce entrer dans ses vues et servir ses aspirations que de lui parler du présent et surtout de l'avenir.

(A suivre.)

IMPRESSIONS DE VOYAGES

(Suite et fin.)

Cette fâcheuse situation justifie le goût des Corses pour les fonctions publiques. Comme ils sont très intelligents (Napoléon, qui s'entendait en hommes, appelait la Corse un immense réservoir d'intelligence) et qu'ils sont doués d'une rare facilité d'assimilation, les jeunes gens émigrent en masse pour s'enrôler, qui dans l'administration, qui dans l'armée, qui dans la marine. « On abandonne la Corse, me disait les larmes aux yeux une bonne vieille matrone. On ne veut plus cultiver la bonne terre des ancêtres. » En effet,